

Les cultivateurs d'Ontario hésiteront avant d'expédier du beurre et du fromage par voie de Montréal, tant que ces produits seront exposés à devenir contaminés dans ce port. S'il y a ici quelques représentants de Montréal, je ne serais pas fâché de leur donner une petite leçon sur ce point. Il y a assez d'eau dans le Saint-Laurent pour tenir la ville propre, et si les citoyens de Montréal veulent que les cultivateurs d'Ontario expédient leurs produits dans leur port, ils devront veiller à la propreté de leur ville. J'ai aussi d'autres choses à dire de Montréal, mais je n'en parlerai pas, pour le moment. Mais, la prochaine fois que j'y retournerai, si cette ville n'est pas dans un meilleur état qu'il y a deux semaines, j'en dirai quelque chose.

M. SMITH (Wentworth) : Il ressort du débat que cette subvention n'est pas accordée pour le transport des malles. Elle sert uniquement à assurer le service de ces navires entre l'Angleterre et les ports de Montréal et Saint-Jean.

Si nous pouvons avoir un bon service, l'argent sera bien employé ; comme je l'ai déjà dit, il faudrait installer à bord de ces navires un bon système de ventilation. Le ministre dit que dans un ou deux cas, il a été stipulé dans le contrat que le navire devrait être ventilé. J'aimerais à savoir quelles sont les lignes qui reçoivent cette subvention de \$150,000.

Le MINISTRE DU COMMERCE : La ligne Allan, seulement.

M. SMITH (Wentworth) : Le contrat avec la ligne Allan comporte que les navires seront parfaitement ventilés ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Il y a des réfrigérateurs à bord du "Tunisian" et du "Bavarian". J'ai expliqué que, dans le principe, cette subvention n'a pas été accordée pour le service postal ; je n'ai jamais prétendu, et je ne crois pas qu'un seul de mes prédécesseurs ait prétendu, que ces navires transportaient une quantité de matière suffisante pour justifier cette subvention.

En été, nous pourrions faire transporter toutes nos malles à très peu de frais, mais en hiver, nous ne pourrions pas avoir un service avec les ports de l'Atlantique sans accorder une subvention. Voilà la position telle quelle est.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'honorable député fait erreur en disant que nous payons une subvention au "Tunisian" et au "Bavarian" pour ces compartiments frigorifiques. A l'heure qu'il est ces deux navires ne reçoivent pas de subvention pour cela.

M. SMITH (Wentworth) : Le gouvernement n'a-t-il rien payé pour avoir des compartiments frigorifiques sur ces navires, ou des compartiments ventillés ?

M. ROBINSON.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Nous avons rien payé pour les ventilateurs, ni pour les compartiments frigorifiques, je crois.

M. SMITH (Wentworth) : Le gouvernement ne paye pas pour avoir des ventilateurs sur l'un ou l'autre de ces navires ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : Je ne peux pas répondre positivement quant aux ventilateurs, mais je suis d'opinion que ni l'un ni l'autre de ces navires ne sont au nombre de ceux auxquels nous payons quelque chose pour des compartiments ventillés. Quant aux compartiments frigorifiques, je ne suis pas certain.

M. SMITH (Wentworth) : Voici la position : nous payons une subvention de \$150,000 à la compagnie Allan et, puisque nous n'en recevons presque rien sous le rapport du service postal, elle devrait nous donner quelque chose au point de vue du trafic. J'ai entendu le ministre de l'Agriculture se plaindre de ce qu'il ne pouvait pas obliger ces compagnies à installer des appareils de ventilation convenables pour le transport des marchandises périssables. Le gouvernement pouvait exiger cela avant d'accorder ces subventions. Puisque nous ne recevons rien en échange de la subvention, le ministre aurait pu au moins exiger que ces navires fussent pourvus de compartiments convenablement ventilés pour le transport des marchandises périssables. On a mis cette condition dans quelques uns des contrats et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas dans les autres.

M. MONK : J'ai été vivement ému des reproches que l'honorable député d'Elgin (M. Robinson) fait à la ville de Montréal. Pour me servir du langage de Shakespeare :

Je n'ai pas les larmes faciles comme certaines gens, mais ce reproche me touche à un endroit où il m'est plus sensible que toutes les larmes qu'on pourrait verser.

L'honorable député n'a pas raison de parler ainsi de Montréal. Cette ville n'est pas aussi sale qu'il voudrait le faire croire. Les maisons sont propres, les citoyens sont propres, et le port est loin d'être dans un état de malpropreté comme celui qu'il décrit. Je suis certain que les produits agricoles de la province d'Ontario passent par des endroits moins propres que la ville de Montréal. Nous avons eu dans notre administration municipale une période néfaste. Des sommes considérables ont été gaspillées inutilement, mais ceux qui connaissent notre histoire municipale savent que tout cela est changé maintenant. Nous avons actuellement une meilleure administration et des sommes importantes seront consacrées l'an prochain à l'entretien des rues. L'honorable député ne devrait pas conseiller aux gens de ne pas envoyer leurs produits à ce port important.

Puisque l'honorable député de Northumberland (M. Cochrane) a parlé des taux du